

Accusé de réception en préfecture  
073-217300243-20180611-2018-06-11-003-DE  
Date de télétransmission : 07/08/2018  
Date de réception préfecture : 07/08/2018

Département de la Savoie  
Arrondissement d'Albertville  
**COMMUNE – 73260**  
**LES AVANCHERS-**  
**VALMOREL**

**2018 – 06 – 11 - 003**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b><u>Date de convocation</u></b> 05 JUIN 2018 <b><u>Date d'affichage</u></b> 05 JUIN 2018 <b><u>Nombre de conseillers</u></b> En exercice : 14 Présents : 13 Votants : 14	<b>L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 11 JUIN à 20 Heures</b> Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel VORGER, Maire. <b><u>Etaient présents</u></b> : Jean-Christophe GROGNIET - Marie GUNIE — Samuel LEDANOIS - Jean-Christophe MARTIN - - Erika PIANI - Julie PONT – Annie RELIER - Annie RELIER-TISSERAND – Sylvie THOMAS - Annie VANDEKERCKHOVE - Jean-Michel VORGER Formant la majorité des membres en exercice. <b><u>Représenté</u></b> : Jean-Louis BAZIN par Jean-Michel VORGER ; <b><u>Absents et Excusés</u></b> : Madame Julie PONT a été élue secrétaire
---	---

### Tarifs garderie périscolaire 2018/2019

Le conseil décide de renouveler l'accueil des enfants scolarisés au groupe scolaire de la croix de fer avant et après l'école pour l'année scolaire 2018-2019.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré :

FIXE ainsi qu'il suit l'organisation d'une garderie périscolaire au groupe scolaire de la Croix de Fer :

PERIODE : Du 03 septembre 2018 au 05 juillet 2019, en dehors des périodes de vacances scolaires et des jours de grève.

ACCES : Tous les enfants inscrits au groupe scolaire La Croix de Fer, de la maternelle au CM2.

LIEU : L'accueil sera mis en place dans la salle « activités manuelles » du groupe scolaire, les enfants auront aussi accès aux sanitaires situés au même niveau ainsi qu'à la cour de récréation.

HORAIRES : Les lundi – mardi – jeudi - vendredi : de 7h30 à 8h35

Les lundi – mardi – jeudi – vendredi de 16h15 à 18h30

INSCRIPTIONS : Les inscriptions sont prises au secrétariat de mairie pour les forfaits et auprès du personnel d'encadrement au plus tard le vendredi pour la semaine suivante pour les autres options.

TARIFS :

	1er Trimestre du 03/09 au 21/12/2018	2ème trimestre du 07/01 au 12/04/2019	3ème Trimestre du 29/04 au 05/07/2019
Forfait matin et soir	262 €	225 €	173 €
Forfait matin	108 €	92 €	71 €
Forfait soir	242 €	207 €	160 €
Tarif matin : 2.40 €    Tarif soir : 5.40 €    Tarif à la ½ heure : 1.20 €			

MODALITE DE REGLEMENT Les règlements s'effectueront auprès du Trésor Public après émission d'un titre de recettes.

Certifié conforme aux débats  
Le Maire,  
Jean-Michel VORGER

